

# A.R.A.L.

Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise  
177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

## Bulletin n° 17 – Décembre 2012

### Sommaire

#### 1 - ARAL et vous

#### 2 - Sortie à Thiers.

#### 3 - Escapade 2013 en Italie

#### 4 - Assemblée Générale

#### 5 - Décès de Pierre REVOLLAT

#### 6 - Conclusions

#### 6 - Quelques infos

- sécurité routière
- Prévention routière : Ethylotests
- Le saviez-vous ?
- Identification des produits
- Soignez votre frigo
- Qu'est-ce que une vague de froid
- Vieillir !!

### 1 - ARAL ET VOUS

Bien sûr, il est plus facile de constater que d'agir !!.

Dans le cadre de l'ARAL, les membres font le maximum pour vous apporter un peu de bonheur, avec nos sorties d'une journée et nos séjours, qui sont de plus en plus sollicités et appréciés. A notre grand plaisir, car nous nous efforçons d'abord de vous satisfaire. Ces moments passés ensemble ont pour but de se retrouver entre anciens collègues après plusieurs années d'activité passées au sein de la même entreprise.

Alors profitons de ces instants et de cette période festive pour rêver et nous vous souhaitons de saisir l'infini dans la paume de la main et l'éternité dans l'heure qui passe.

Il ne faut pas oublier, sans être devin pour savoir que chaque être et chaque chose a un début, un milieu et une fin .... sur cette terre. C'est l'une des lois immuables de la nature.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2013

puisse vous apporter que ce vous attendez pour être heureux.

### 2 - SORTIE A THIERS

Cette sortie s'est admirablement déroulée sous un temps clément et frais qui nous a permis de faire toutes les visites qui étaient programmées. A cet effet, nous vous adressons ci-joint, le compte rendu pour permettre à ceux qui ne connaissent pas ou à ceux qui connaissent de se remémorer cette ville, avec beaucoup d'empreintes de son passé et qui essaye de maintenir une industrie qui a fait sa réputation, qu'est le couteau. Tous les participants sont revenus, fatigués mais riches en souvenirs.

### 3 - ESCAPADE 2013 EN ITALIE DU SUD

Nous pouvons dire qu'à ce jour, c'est un vif succès puisque le car est complet. Nous étions loin au départ que ce voyage pouvait avoir autant de succès. C'est encourageant pour nous, membres du CA, de voir que les projets que l'on propose répondent aux souhaits du plus grand nombre d'entre nous. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant, en cas de défection et éventuellement satisfaire ceux qui voudraient partager ce magnifique séjour.

### 4 - PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu : **le lundi 18 mars 2013.**

Nous vous transmettrons ultérieurement, la convocation, l'ordre du jour ainsi que le lieu de restauration. Toutefois, **n'oubliez pas de noter cette date sur vos agendas.**

## **5 - DECES DE PIERRE REVOLLAT**

C'est avec une immense tristesse que l'on vous annonce le décès de Pierre REVOLLAT, âgé de 75 ans. Après quelques années passées à la Marine Nationale, il a ensuite intégré l'APAVE afin d'y faire toute sa carrière professionnelle au service « Vapeur », et depuis son départ à la retraite, il était membre de l'ARAL, au sein du conseil d'administration en qualité de vice-président et vérification aux comptes.

Nous déplorons sa disparition, et regrettons la perte d'un ami sur qui on pouvait compter, sa disponibilité et sa convivialité étaient à prendre pour modèle, que ce soit au cours de son activité professionnelle qu'à l'ARAL. Ses funérailles ont eu lieu le 13 novembre dernier, en l'église de Chazay d'Azergues qui était trop petite pour accueillir ses parents et amis venus l'accompagner dans sa dernière demeure. Nous présentons à Louise son épouse et à toute sa famille, nos plus sincères condoléances. Il va énormément nous manquer.

## **6 - CONCLUSIONS**

Période de fêtes et de repas en famille ou entre amis, alors il faut savoir apprécier les bons moments. Il est vrai que nous avons chacun une personnalité différente et parfois il est difficile de se faire comprendre. Alors il faut prendre le meilleur de chacun et ignorer les défauts, qui sont d'ailleurs souvent néfastes pour apprécier la vie. Pour conclure, que ces festivités soient le plaisir de se retrouver et d'en profiter.

Vive la nouvelle année 2013 et qu'elle puisse vous apporter beaucoup de joie, bonheur. Surtout qu'avec l'âge, le temps passe, parfois trop vite, parfois trop lentement. Nous ignorons à combien se monte encore notre capital. En années ? En mois ? En jours ? Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital, mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut en profiter sans modération.

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'ARAL souhaitent vous retrouver lors des différentes manifestations qu'ils vous préparent, afin de passer d'excellents moments ensemble, car notre objectif est de vous faire plaisir, de partager de bons moments ensemble, et de vous permettre de découvrir des sites ou différents lieux en notre compagnie, c'est notre principale ambition.

Bonnes fêtes à tous.

*Les membres du Conseil d'Administration*

## 7 - QUELQUES INFOS -

### Sécurité routière des peines alourdies

En cas d'infraction routière, des sanctions nouvelles ou plus sévères sont désormais en vigueur. Attention aux avertisseurs de radars, particulièrement visés, dont la mise à jour n'est pas si évidente.

Ainsi, **téléphoner au volant** devient une contravention de 4<sup>e</sup> classe désormais punie de 135 € d'amende et du retrait de 3 points du permis de conduire (contre 35 € et 2 points auparavant) l'utilisation d'un kit mains libres reste toutefois autorisée.

De même, un conducteur ayant dans son champ de vision un écran autre qu'un GPS (lecteur de DVD, console de jeux vidéo ou smartphone utilisé pour lire une vidéo...) écoperait d'une amende de 1 500 € (contre 135 € précédemment) et d'un retrait de 3 points (au lieu de 2).

Sur autoroute, le chevauchement ou le franchissement de la **ligne de la bande d'arrêt d'urgence** sera désormais sanctionné par une amende de 135 € et d'un retrait de un point. En cas de circulation sur la bande d'arrêt d'urgence, le conducteur se verra retirer 3 points de son permis.

L'amende pour « plaque d'immatriculation non conforme » passe de 68 à 135 € (voitures et deux-roues).

**Les avertisseurs de radars interdits.** Cette interdiction concerne bien sûr leur usage, mais aussi leur transport et même leur simple détention. En cas de non-respect, l'automobiliste encourt une amende de 1 500 €, le retrait de 6 points de permis et la saisie de l'appareil. Les possesseurs d'avertisseurs doivent donc impérativement **mettre leur système à jour** pour qu'ils deviennent des « assistants d'aide à la conduite ».

Ces derniers peuvent alors signaler les zones dangereuses, où peuvent toutefois se trouver des radars fixes.

### **Une mise à jour pas toujours simple**

Coyote est le seul fabricant qui assure une mise à jour automatique de ses appareils, pour tous les autres (Navirad, Inforad, Wikango...) une connexion sur le site Internet du fabricant permet de mettre son avertisseur en conformité avec la nouvelle loi. De même pour la plupart des applications pour smartphones qui peuvent être mises à jour gratuitement, ainsi que pour les systèmes nomades comme TomTom, Mio ou Navigon.

Le problème est plus complexe pour les systèmes embarqués de série dans les voitures où la mise à jour doit se faire à l'aide d'un CD-Rom... payant mais indisponible à l'heure actuelle ! Le mieux est donc, si l'appareil ne peut pas être mis en conformité avec la réglementation, de désactiver purement et simplement la fonction.

*Source : Que Choisir*

-----

## Prévention routière : Éthylotests : verbalisation repoussée au 1er mars 2013

Publié le 31.10.2012 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 11 euros à partir du 1er mars 2013 (et non pas à compter du 1er novembre 2012 comme cela était initialement prévu). Un décret a été publié en ce sens au Journal officiel du mardi 30 octobre 2012.

Depuis le 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est en effet dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest (cette obligation ne s'appliquant pas aux conducteurs de véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm<sup>3</sup>). Cet éthylotest doit respecter certaines conditions de validité : date de péremption et marque de certification ou de conformité notamment. Il peut être chimique ou électronique. Le coût d'un éthylotest chimique est souvent compris entre 1 et 2 euros. Celui d'un éthylotest électronique portatif est d'au moins 100 euros. Ces dispositifs sont disponibles dans de très nombreux points de vente (grande distribution et commerce de détail). Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique est réputé en règle.

L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.

*L'absence d'éthylotest dans un véhicule devait être verbalisée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 (décret n° 2012-284 du 28/02/2012). Mais la mesure n'entrera en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 2013. Le ministre de l'intérieur, Manuel VALLS, a décidé de reporter cette date en raison des difficultés d'approvisionnement dans certaines régions.*

*Source : Service Public*

-----

## Le saviez-vous ? Les incunables et le calendrier

On a appelé 'incunables' (du latin *incunabulum*, berceau) les premiers livres, imprimés au XVe siècle, début de l'impression typographique. Le premier livre qu'on a pu dater est, vers 1455, la Bible de Gutenberg dite « *Bible à quarante-deux lignes* » dont la page de texte comportait deux colonnes de 42 lignes, éditée à Mayence...

Or à cette époque et durant la majeure partie du XVIe siècle, on attendait Pâques pour changer le millésime. Un livre daté d'avant Pâques est donc imprimé une année plus tard que celle qu'il annonce. Daté du 31 décembre 1500 (dernier jour du XVe siècle) c'est un incunable. Un autre portant la date du 1er janvier 1500 n'est plus un incunable puisqu'il date en réalité de 1501.

Rappelons que c'est à Lyon que Barthelemy Buyer a édité en 1476 la *Légende dorée*, premier livre traduit en français.

-----

## Identification des produits

Tout le monde à plus ou moins peur des produits faits en Chine. Mais pouvez-vous différencier, parmi les produits que vous achetez, lesquels sont faits aux USA, Philippines, Taiwan ou Chine ? Non, n'est-ce-pas ! Comment faire...

Les 3 premiers chiffres du code-barres d'un produit indiquent en fait le code du pays où le produit a été fait.

Tous les codes qui commencent par **690, 691, 692 jusqu'à 695 sont faits en Chine**

De nos jours, les Hommes d'Affaires Chinois savent que les consommateurs ne préfèrent pas les produits « faits en Chine ». Alors ils n'indiquent pas de manière lisible le pays de fabrication.

Cependant vous pouvez maintenant vous référer au code-barres, et souvenez-vous des 3 premiers chiffres 690 à 695 qui indiquent « Fait en Chine ». Pour vous aider, voici tous les codes-barres utilisés :

00 à 13 : USA et Canada	76 : Suisse et Liechtenstein
30 à 37 : France	471 : Taïwan
40 à 44 : Allemagne	480 à 489 : Philippines
49 : Japon	628 : Arabie Saoudite
50 : Grande-Bretagne	629 : Émirats Arabes Unis
57 : Danemark	<b>690, 691, 692 jusqu'à 695 : Chine</b>
64 : Finlande	740 à 745 : Amérique Centrale

-----

## SOIGNEZ VOTRE FRIGO

Votre réfrigérateur est le maillon essentiel dans la conservation de vos denrées, et pourtant il est très souvent négligé. Ce qui entraîne chaque année plusieurs milliers d'intoxications alimentaires.

60 % des consommateurs connaissent mal le mode d'emploi de leur frigo. C'est pour cette raison que, depuis mars, le Ministère de l'Agriculture propose sur son site internet (<http://agriculture.gouv.fr/jeux-frigo>) un guide pratique expliquant comment bien utiliser son réfrigérateur.

La partie la plus haute est la plus froide (entre 0 et 4°C). On y range la viande, le poisson, la charcuterie, les plats préparés, les produits en cours de décongélation et les fromages au lait cru.

Dans la porte (de 6 à 10°C). On y range les œufs, le beurre, le lait, les jus de fruits entamés.

La partie centrale est la partie fraîche (entre 4 et 6°C). On y range les yaourts.

Dans le bac à légumes (6°C). On y range les légumes, les fruits frais lavés, les fromages à affiner.

Bon appétit !!!!

-----

## Qu'est-ce qu'une vague de froid ?

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Les périodes de grand froid sont à l'origine d'autres phénomènes météorologiques aux effets dangereux. La neige et le verglas se forment par temps froid et peuvent affecter gravement la vie quotidienne en interrompant la circulation routière, ferroviaire ou encore aérienne.

En France métropolitaine, les températures les plus basses de l'hiver surviennent habituellement en janvier ou février sur l'ensemble du pays. Mais des épisodes précoces (en novembre ou décembre) ou tardifs (en mars) sont également possibles.

### **Les épisodes de grands froids marquants**

Les climatologues identifient des périodes de froid remarquables en tenant compte des critères suivants : l'écart aux températures moyennes régionales, les records précédemment enregistrés, l'étendue géographique et la persistance d'un épisode de froid.

### **Quelles sont les situations météorologiques favorisant les vagues de froid ?**

Trois scénarios météorologiques principaux peuvent donner des épisodes froids sur l'Europe. Au cours d'une vague de froid, la situation météorologique peut suivre l'un de ces trois scénarios ou les trois successivement.

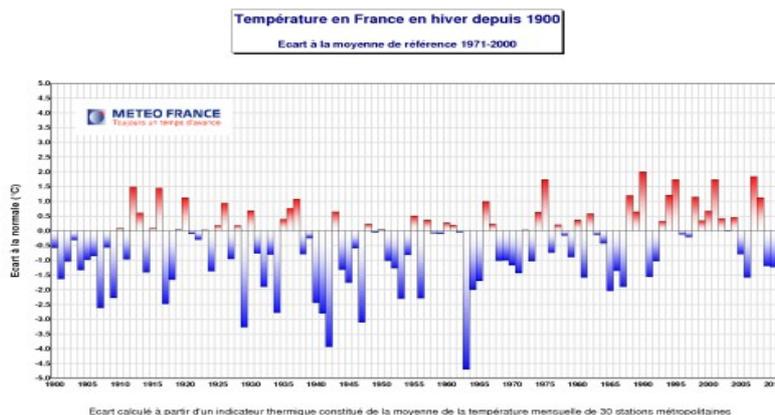
Un flux de nord (anticyclone positionné vers l'Islande et le Groenland et dépression sur la Scandinavie) apporte de l'air polaire jusque sur la France. Cette situation dure rarement plus de quelques jours. Elle donne sur l'Hexagone un temps perturbé, instable et assez froid.

Un flux d'est ou de nord-est (résultant soit d'un anticyclone situé vers la Scandinavie, soit d'une extension de l'anticyclone de Sibérie) apporte de l'air très froid et sec, accompagné d'un vent d'est ou de nord-est glacial sur notre pays. Cette configuration peut perdurer jusqu'à une dizaine de jours. La sensation de froid est ici renforcée par le vent. Ce scénario était dominant durant les vagues de froid de février 1956 et de janvier 1963 (deux des plus marquantes depuis 1950).

Un flux d'est ou de nord-est froid humide et perturbé apporte de la neige sur tout le pays, y compris sur le littoral méditerranéen. L'action de l'anticyclone situé sur l'Europe du nord (Scandinavie ou extension de l'anticyclone de Sibérie) est contrariée par une zone dépressionnaire généralement positionnée sur l'Europe du sud. Cette situation peut durer jusqu'à une semaine. Au cours des éclaircies nocturnes, les températures peuvent atteindre des valeurs remarquablement basses sur les sols enneigés.

Ce scénario était dominant durant les vagues de froid de janvier 1985 et janvier 1987.

**Quelle est la température hivernale habituelle en France ?** La température en hiver (décembre, janvier et février) varie considérablement d'une année à l'autre. Depuis 1900, on trouve les 10 hivers



les plus froids avant 1991.

L'hiver globalement le plus froid en France depuis 1900 est sans conteste l'hiver 1962-1963 avec un écart de température, calculé sur l'ensemble de la saison, de  $-5^{\circ}\text{C}$ . Les écarts sont calculés sur la base de l'indicateur thermique, constitué de la moyenne des températures de 30 stations métropolitaines.

Les deux hivers globalement les plus chauds en France sont ceux de 1989-1990 et de 2006-2007 avec un écart de température de  $+2^{\circ}\text{C}$ . Ils se détachent toutefois très peu des hivers 1974-1975, 1994-1995 et 2000-2001.

L'indicateur thermique quotidien (moyenne des températures quotidiennes de 30 stations métropolitaines) permet de déterminer les jours globalement les plus froids en France depuis 1947 au cours de l'hiver (décembre-janvier-février).

### Quels sont les dangers des grands froids pour la santé ?

Le grand froid diminue, souvent insidieusement, les capacités de résistance de l'organisme. Comme la canicule, le grand froid peut tuer indirectement en aggravant des pathologies déjà présentes.

Le froid affecte différemment chaque personne, selon qu'elle vit en ville ou à la montagne, au nord ou au sud de la France. Les risques sanitaires sont cependant accrus pour toutes **les personnes fragiles (personnes âgées, nourrissons, convalescents) ou atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques.**

Les personnes en bonne santé peuvent également éprouver les conséquences du froid, surtout celles **qui exercent un métier en plein air** (agents de la circulation, travaux du bâtiment, conducteurs de bus, chauffeurs de taxi...).

Depuis 2002, Météo-France participe au Plan grand froid mis en place par le secrétariat d'Etat à la Solidarité et destiné à secourir les personnes sans-abri. Depuis novembre 2004, la carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de grand froid.

### Les symptômes qui doivent vous alerter

Une hypothermie ou des engelures doivent être signalés aux secours dès que possible.

**L'hypothermie.** Lorsque la température du corps descend en dessous de  $35^{\circ}\text{C}$ , les fonctions vitales sont en danger. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées ou sous traitement médicamenteux, nourrissons. Les premiers symptômes :

- une prononciation saccadée
- une difficulté à marcher
- une perte de jugement, puis confusion mentale
- une perte de coordination des membres
- un engourdissement progressif
- une perte de connaissance, puis un coma

**Les engelures.** Ces gelures superficielles de la peau doivent être traitées rapidement avant de dégénérer en gelures. La peau se colore en blanc ou en jaune-gris et devient anormalement ferme ou malléable. On ressent un léger engourdissement, mais pas de douleur dans cette zone. Non traitées, les tissus atteints deviennent noirs et peuvent se briser en cas de contact.

### Conseils pour affronter les grands froids

- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.
- Évitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit.
- Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.
- Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.
- De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.
- Assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour ; vérifiez le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, pièces humidifiées, non surchauffées.
- Évitez les efforts brusques.
- Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. En cas de neige ou de verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.

### Les faux amis des grands froids

**L'alcool.** L'alcool a notamment pour effet de dilater les vaisseaux, donc de laisser passer plus de sang. Le corps se refroidit alors progressivement. Pieds et mains, en particulier, bien moins irrigués, peuvent être touchés par des engelures, voire des gelures plus graves.

**La maison surchauffée.** Dans une maison très chauffée, le métabolisme se démobilise et réagit moins bien aux différences de températures lorsque l'on sort. On peut alors ressentir de véritables chocs thermiques et le risque de « prendre froid » devient plus important.

**Trop emmitouflé.** Trop se couvrir par temps froid déclenche une sudation, et du fait de l'évaporation de la sueur, un refroidissement qui peut affaiblir sensiblement l'organisme. Pour éviter de suer, il faut se découvrir dès que l'on passe à l'abri – à la maison, dans la voiture ou les couloirs du métro, au cinéma –, ou encore si l'on doit produire des efforts musculaires.

**La cigarette pour se réchauffer.** Par temps froid, les méfaits de la pollution atmosphérique se font sentir encore plus durement. Les particules et poussières présentes dans la fumée absorbée ou rejetée se révèlent plus néfastes : leur effet irritant sur les voies respiratoires est immédiat par un froid intense. Et fumer ne réchauffe guère...

*Illustrations : Copyright Météo-France*

-----

## ***C'est l'un des rares textes sur vieillir qui ne soit pas pleurnicheur et négatif !!!!***

**VIEILLIR** selon Bernard Pivot (extrait de son livre paru en avril 2011 : Les mots de ma vie)

Vieillir, c'est chiant. J'aurais pu dire : vieillir, c'est désolant, c'est insupportable, c'est douloureux, c'est horrible, c'est déprimant, c'est mortel. Mais j'ai préféré « chiant » parce que c'est un adjectif vigoureux qui ne fait pas triste.

Vieillir, c'est chiant parce qu'on ne sait pas quand ça a commencé et l'on sait encore moins quand ça finira.

Non, ce n'est pas vrai qu'on vieillit dès notre naissance.

On a été longtemps si frais, si jeune, si appétissant.

On était bien dans sa peau.

On se sentait conquérant. Invulnérable.

La vie devant soi.

Même à cinquante ans, c'était encore très bien. Même à soixante.

Si, si, je vous assure, j'étais encore plein de muscles, de projets, de désirs, de flamme.

Je le suis toujours, mais voilà, entre-temps – mais quand – j'ai vu le regard des jeunes, des hommes et des femmes dans la force de l'âge qu'ils ne me considéraient plus comme un des leurs, même apparenté, même à la marge.

J'ai lu dans leurs yeux qu'ils n'auraient plus jamais d'indulgence à mon égard.

Qu'ils seraient polis, déférents, louangeurs, mais impitoyables.

Sans m'en rendre compte, j'étais entré dans l'apartheid de l'âge.

Le plus terrible est venu des dédicaces des écrivains, surtout des débutants.

« Avec respect », « En hommage respectueux », Avec mes sentiments très respectueux ». Les salauds !

Ils croyaient probablement me faire plaisir en décapuchonnant leur stylo plein de respect ? Les cons ! Et du « cher Monsieur Pivot » long et solennel comme une citation à l'ordre des Arts et Lettres qui vous fiche dix ans de plus !

Un jour, dans le métro, c'était la première fois, une jeune fille s'est levée pour me donner sa place. J'ai failli la gifler.

Puis la priant de se rasseoir, je lui ai demandé si je faisais vraiment vieux, si je lui étais apparu fatigué.

« Non, non, pas du tout, a-t-elle répondu, embarrassée.

J'ai pensé que... » Moi aussitôt : « Vous pensiez que... ?

Je pensais, je ne sais pas, je ne sais plus, que ça vous ferait plaisir de vous asseoir.

Parce que j'ai les cheveux blancs ?

Non, ce n'est pas ça, je vous ai vu debout et comme vous êtes plus âgé que moi, ç'a été un réflexe, je me suis levée...

Je parais beaucoup beaucoup plus âgé que vous ?

Non, oui, enfin un peu, mais ce n'est pas une question d'âge...

Une question de quoi, alors ?

Je ne sais pas, une question de politesse, enfin je crois...»

J'ai arrêté de la taquiner, je l'ai remerciée de son geste généreux et l'ai accompagnée à la station où elle descendait pour lui offrir un verre.

**Lutter contre le vieillissement c'est, dans la mesure du possible, ne renoncer à rien.**

**Ni au travail, ni aux voyages, ni aux spectacles, ni aux livres, ni à la gourmandise, ni à l'amour, ni à la sexualité, ni au rêve.**

Rêver, c'est se souvenir tant qu'à faire, des heures exquises.

C'est penser aux jolis rendez-vous qui nous attendent.

C'est laisser son esprit vagabonder entre le désir et l'utopie.

La musique est un puissant excitant du rêve. La musique est une drogue douce.

J'aimerais mourir, rêveur, dans un fauteuil en écoutant soit l'adagio du Concerto n° 23 en la majeur de Mozart, soit, du même, l'andante de son Concerto n° 21 en ut majeur, musiques au bout desquelles se révéleront à mes yeux pas même étonnés les paysages sublimes de l'au-delà.

Mais Mozart et moi ne sommes pas pressés.

Nous allons prendre notre temps.

Avec l'âge le temps passe, soit trop vite, soit trop lentement.

Nous ignorons à combien se monte encore notre capital.

En années? En mois? En jours?

Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital.

Mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut jouir sans modération.